

La République, ses libertés et ses droits

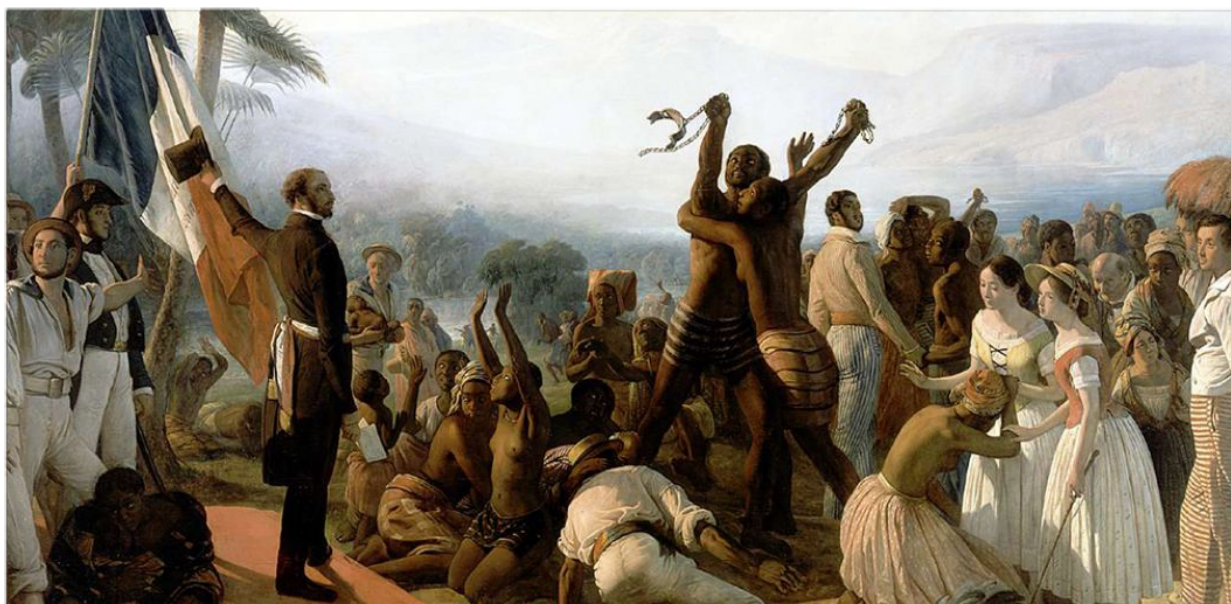
L'abolition de l'esclavage

En 1789, la Révolution française avait reconnu le droit à la liberté pour tous les hommes mais pas pour les esclaves dans les colonies.

La situation des esclaves choquait beaucoup de personnes.



En 1848, le gouvernement français abolie l'esclavage en France et dans les colonies. Devenus libres, les esclaves furent payés pour leur travail, comme les autres travailleurs et purent choisir leur métier et leur mode de vie.



La République, ses libertés et ses droits

La liberté de pensée et d'expression

Les français peuvent désormais avoir leurs propres opinions, les dire et les écrire.
Les journaux se sont alors multipliés.



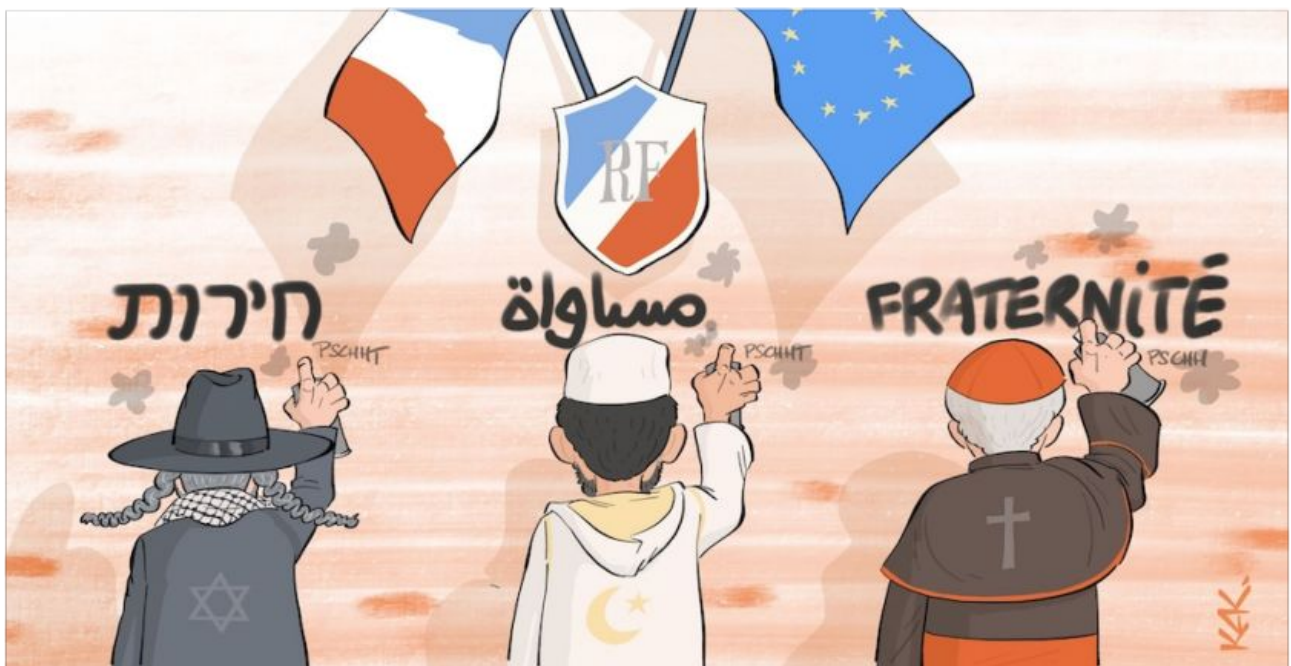
La République, ses libertés et ses droits

La laïcité

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 proclamait la liberté pour chacun de choisir sa religion.

Cette liberté a été confirmée en 1905 par une loi qui a mis fin à l'alliance entre l'Eglise et le pouvoir : l'Etat est devenu laïc. Depuis, il ne soutient plus aucune religion.

La laïcité protège chacun dans sa liberté d'avoir des croyances et de pratiquer la religion de son choix, ou de n'en pratiquer aucune



La République, ses libertés et ses droits

Le droit de vote pour les hommes.

Depuis la révolution de 1789, le pouvoir appartient au peuple qui s'exprime au travers de ses représentants.

Mais au début, seuls les hommes riches avaient le droit de voter. Les autres n'étaient pas considérés comme suffisamment responsables.



En 1848, tous les hommes de plus de 21 ans peuvent désormais voter

